

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02560

Numéro SIREN : 799 191 655

Nom ou dénomination : LN BACH

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002137

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/002137**
n°de gestion : **2017B02560**
n°SIREN : **799 191 655 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/01/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

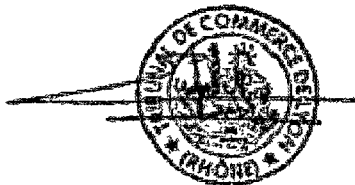
LN BACH - Société par actions simplifiée
47 cours Emile Zola 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



4978697

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise LN BACH				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 47 COURS EMILE ZOLA				69100	VILLEURBANNE
Numéro SIRET* 7 9 9 1 9 1 6 5 5 0 0 0 2 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 14				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 28/02/2017	
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
Créances (2)		Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072	074	37 852
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	106 482
		Charges constatées d'avance*	092	094	
Total II		096	098	144 333	
Total général (I + II)		110	112	144 333	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	15 000	
	Ecarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	1 500	
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	132	213	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	9 178	
	Provisions réglementées		140		
Total I		142	25 890		
Provisions pour risques et charges		Total II	154	58 500	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	252	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	16 293	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	172	43 398	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	59 943		
Total général (I + II + III)		180	144 333		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **LN BACH**Néant ☐Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
28/02/2017**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	1 029 191
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215		214	
		217		218	166 278
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	2 190
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	1 197 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	683 392
	Variation de stock (marchandises)*			236	30 786
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	158 010
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 4 146)	243	4 146	244	10 508
	Rémunérations du personnel*			250	208 802
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	58 110
	Dotations aux amortissements*			254	407
	Dotations aux provisions			256	28 500
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 527 }	259		262	9 130
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 187 645

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	197	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }	347			300	608
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	426

2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	9 178	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	426		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			

Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	6 762
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

		370	2 842	372	
--	--	-----	-------	-----	--

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 28/02/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

075065 - LN BACH
Du 01/01/2016 au 28/02/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 082	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 082	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL		
		TOTAL GENERAL	1 082	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 082	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		1 082	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL		1 082	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
	Inst. générales agencem. amén.			
Autres immob. corporelles	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	367	715	1 082
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	367	715	1 082
	TOTAL GENERAL	367	715	1 082

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
A. Immob. incorpor.							TOTAL
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
A. Immo. corp.	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

LOCATIONSValeur
d'origineCumul exerc.
antérieurs

REDEVANCES PAYÉES

Exercice

Total

Autres immobilisations incorporelles

Terrains

Constructions

Inst. matériels et outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

TOTAL

VALEUR RESTANT À PAYER

à 1 an au plus

à + 1an et 5 ans
au plus

à + 5 ans

Total

Autres immobilisations incorporelles

Terrains

Constructions

Inst. matériels, outillages

Autres Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

TOTAL

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 641	6 641	
	Etat & autres	1 468	1 468	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	29 743	29 743	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		37 852	37 852	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS À RECEVOIR**PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

388

Disponibilités

TOTAL**388**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	252	252		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 293	16 293		
Personnel & comptes rattachés	12 163	12 163		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	18 723	18 723		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	7 782	7 782		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 218	4 218		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	513	513		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	59 943	59 943		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 708
Dettes fiscales et sociales	16 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	22 345

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				

TOTAL**ENGAGEMENTS REÇUS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

LES EFFECTIFS

28/02/2017

31/12/2015

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Personnel mis à disposition :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

LN BACH
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 Euros
Siège social : 47 Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

799 191 655 R.C.S. LYON

EXERCICE CLOS LE 28/02/2017

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 AOUT 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 9 177,57 euros, comme suit :

- Distribution de dividendes pour 9 000,00 Euros
- Au compte "Autres réserves" pour 177,57 Euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} novembre 2017 et au plus tard le 30 novembre 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice Clos le	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes	Autres revenus
31/12/2015		8 000 €	0 €
31/12/2014		9 500 €	0 €
31/12/2013		0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

